

**- VACCINATION en ZONE REGLEMENTÉE -**

**24-09-2025**

## Coordination

- Les rendez-vous et vaccinations seront organisés par les **cliniques vétérinaires**
- **Interdiction formelle de tout mouvement ! Les lots seront vaccinés séparément.**
- Sera désigné par commune ou groupe de communes (selon nombre d'éleveurs sur la zone) **un éleveur référent** :
  - il est chargé de répertorier les besoins pratiques des éleveurs concernant le matériels de contention, et de transmettre ces demandes à la coordinatrice départementale et / ou au cabinet vétérinaire.
  - Il veille aussi au bon déroulement des tournées de vaccination, en lien étroit avec le cabinet vétérinaire.

**Nous avons besoin d'éleveur référent, si vous souhaitez l'être pour votre commune, contactez la coordinatrice départementale.**

Pour toutes questions ou besoins pratiques concernant le matériels de contentions, appelez la coordinatrice départementale

 **Coordinatrice départementale :**  
 **Lucie Lacroix : 07.68.33.89.04.**  
 **L.lacroix@fdsea69.fr**

## Accès aux personnes

- Limiter l'accès aux intervenants strictement nécessaires à la contention et la vaccination des bovins.
- Prévenir tout intervenant de se garer le plus loin possible de la zone d'élevage, habitacle fermé.
- **Pédiluves à l'entrée ET à la sortie** des bâtiments : *Eraser®*, *Profil® S*, *Virton® S* (voir fiches produits au verso)
- Exiger une **tenue** et des **bottes propres et désinfectées.**



## Gestion sanitaire : mise en commun du petit matériel et véhicules

**Le nettoyage du matériel de contention**, ainsi que celui **des véhicules entrants ou sortants** de l'élevage a toujours lieu en **deux étapes** :

- Nettoyage, décapage approfondi à l'eau + détergent : *Kenosan®*
- Application d'un **désinfectant** associé à un **insecticide**, ou d'un **produit mixte** : *Eraser®* ou *Mefisto Shock®* : (voir fiches produits au verso)



 **Le GDS du Rhône a mis à disposition dans les cabinets vétérinaires de quoi désinfecter matériels et véhicules.**

 **Ces mesures sont à appliquer à la sortie ET à l'entrée de tout véhicule ou matériel extérieur ou commun à plusieurs élevages / lots au sein d'un même élevage : couloirs de contention, véhicule du vétérinaire ...** 

 **RAPPEL : Une fiche récapitulative des différentes mesures sanitaires à appliquer en zone réglementée, ainsi que la liste des produits sanitaires utilisables pour la désinfection et désinsectisation du matériel / véhicules / pédiluves est disponible du le site internet du GDS69**

|   | Produit       | Mode d'action   | Matières actives   | Posologie / dilution typique   | Surface / milieu utilisable   |
|---|---------------|---|--|--|---|
| MATÉRIELS, VÉHICULES, SURFACES, PÉDILUVES | Kenosan       | Détergent alcalin moussant (produit de nettoyage, non désinfectant) | Agent alcalin, agent mouillant, agents de surface (tensio-actifs), mousse épaisse                  | 1-1,5 % typique pour nettoyage mousse ; sur surfaces très sales, dilution peut aller jusqu'à 2 %     | Surfaces dans bâtiments d'élevage (murs, sols, plafonds, cages ou équipements), véhicules, matière organique ; matériaux divers, à utiliser avec canon à mousse ou lance mousse pour améliorer adhérence et temps de contact. |
|   | Virocid       | Désinfectant large spectre : bactéricide, virucide, fongicide       | Didécylidiméthylammoniumchloride, Alkyldiméthylbenzylammoniumchloride, Glutaraldéhyde, Isopropanol | 0,5-1 % (1:200 à 1:100) pour surfaces ; ~1 % pour désinfection forte ou pédiluves                    | Surfaces dures, matériels, bâtiments d'élevage, <b>pédiluves</b>  |
|   | TH5           | Désinfectant large spectre : bactéricide, virucide, fongicide       | Ammonium quaternaire + glutaraldéhyde  | Pulvérisation ≈ 1 % ; nébulisation ou thermo-nébulisation  | Bâtiments d'élevage, matériel, <b>pédiluves</b>   |
|   | Prophyl 5     | Désinfectant large spectre : bactéricide, virucide, fongicide       | Chlorocresol, Acide Glycolique   | Dilution typique : 1-2 % dans l'eau selon cible, pulvérisation                                       | Bâtiments d'élevage, sols, murs, plafonds, matériel, véhicules de transport, <b>pédiluves</b>   |
|   | Virkon        | Désinfectant large spectre : bactéricide, virucide, fongicide       | Pentapotassium-bis(peroxymonosulfate)-bis(sulfate)   | dilution à 1 % (10 g/L) = 1 partie de produit pour 100 parties d'eau. - Pulvérisation / nébulisation | Bâtiments d'élevage, sols, murs, plafonds, matériel, véhicules de transport, <b>pédiluves</b>   |
|   | Erazer        | Mixte : désinfectant + insecticide / acaricide                      | Glutaraldéhyde, CDDA, Cyperméthrine  | Pulvérisation ou nébulisation ; dilution typique 1 %, ou selon densité de salissure/infectant        | Surfaces, murs, matériel, bâtiments d'élevage, <i>pédiluves</i>   |
|   | Mefisto Shock | Mixte : désinfectant + insecticide / acaricide                      | Chlorure d'Alkyl dimethyl, Ammonium, Glutaraldehyde, Deltaméthrine                                 | Application par nébulisation / fogging ; dose & dilution selon volume local                          | Bâtiments d'élevage, litière, ambiances, matériel après nettoyage, effet choc + action prolongée (quelques semaines à mois)   |
| LITIÈRES ET FUMIERS                       | Meggots       | Larvicide   | Cyromazine   | Granulés ou poudre soluble : dose variant selon zone ou volume de litière/fumier                     | Litière, fumière, fosse, zones proches des animaux, 6 semaines de protection  |
|   | Larvenol      | Larvicide   | S-Methoprene   | Doses variant selon formulation : granulaire ou liquide, application autour ou dans litière          | Litière, fumière, fosse, zones proches des animaux, protection 6-8 semaines   |

Tableau récapitulatif des principaux produits sanitaires utilisés en exploitation